

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU JURY
D'ADMISSION DU CONCOURS DONNANT ACCES AU
GRADE DE MEDECIN TERRITORIAL
SESSION 2019**

Le lundi 28 Janvier 2019 à 16h00 s'est réuni au siège du Centre de Gestion de la Marne, situé 11 rue Carnot à Châlons-en-Champagne, le jury d'admission du concours donnant accès au grade de Médecin Territorial.

Membres du jury :

Collège représentant les élus locaux :

Madame Anne-Marie MISER, <i>Elue à la Mairie de Cormontreuil</i>	Présidente du Jury
Monsieur Jean-Luc MUNIERE <i>Maire de Villotte (88)</i>	Membre

Collège représentant les fonctionnaires territoriaux :

Madame Christine BOBAN RICHARD, <i>Attachée territoriale hors classe au Conseil Départemental de la Marne</i>	Membre
Monsieur Franck ZENTNER, <i>Représentant du Personnel à la Commission Administrative Paritaire catégorie A - Attaché principal – Directeur général des services à la Mairie de Sarry</i>	Membre

Collège représentant les personnalités qualifiées

Madame Marie-Thérèse JACQUEMET, <i>Représentante du Centre National de la Fonction Publique Territoriale</i>	Membre
Monsieur Daniel BONNET, <i>Médecin expert des hôpitaux à Taissy</i>	Membre

I- INCIDENT(S) PENDANT L'ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Le Procès-Verbal de déroulement de l'épreuve orale n'indique aucun incident.

II- RUPTURE D'ANONYMAT- RESPECT DU REGLEMENT

Aucun candidat n'a commis un non-respect du règlement durant l'épreuve orale.

III- RESULTATS DE L'ÉPREUVE D'ADMISSION

Il est attribué à chaque candidat une note de 0 à 20.

Le jury est souverain et est compétent pour prononcer l'annulation d'une épreuve. Le jury ne peut modifier la liste des résultats qu'il a établie et communiquée à l'autorité organisatrice du concours.

Tout candidat à un concours ou examen qui ne participe pas à l'une des épreuves obligatoires est éliminé.

Après l'examen des notes obtenues à l'épreuve et après en avoir délibéré, les membres du jury fixent le seuil d'admission à 10,5/20

Le jury a souverainement déclaré admissibles 7 candidats.

H. M. V. S. E. R.






CENTRE DE GESTION DE LA MARNE
CONCOURS DE MEDECIN TERRITORIAL
CANDIDAT ADMIS

Madame ALDEBERT Laure
Madame GUTHMANN Mélanie
Madame HERBETH-PERRIN Anne
Madame MERCIER Adeline
Madame PARCEVAUX Cyrielle
Madame QUERE-STOCKINGER Maëla
Madame VALENTIN Claire

Fin de liste
Cette liste comporte 7 candidats

A. M. V. S. A.

SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Madame Anne-Marie MISER Présidente du Jury	
Monsieur Jean-Luc MUNIERE	
Madame Christine BOBAN RICHARD	
Monsieur Franck ZENTNER	
Madame Marie-Thérèse JACQUEMET	
Docteur Daniel BONNET	